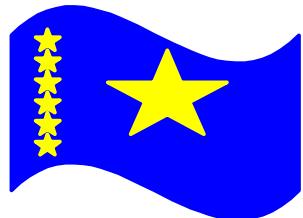


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT



UNION EUROPEENNE



PNUD/COMREC



## VILLE DE BUNIA

# ETUDE DE PROFIL REGIONAL DU SECTEUR URBAIN

*Projet conçu et élaboré par UN-Habitat et financé par l'Union Européenne et les Gouvernements d'Italie, de Belgique et de la Hollande.*

#### Equipe RUSPS R.D.Congo :

*Prof. Kanene M. Corneille, Coordinateur*

*Mr. Alex Yoka, Point Focal ([ndombekassaka@yahoo.fr](mailto:ndombekassaka@yahoo.fr))*

*Prof. Patrice Baguma R., Membre*

*Mr. Charles Kashama K., Membre*

*Mr. Hilaire Lihumba L., Membre*

*Arch.. Walubila Jacques Victor, Membre*

*Mr. Faustin Bangala W. , Membre ([bangala\\_faustin@yahoo.fr](mailto:bangala_faustin@yahoo.fr))*

*Mme. Jeannette Munamundi Mulamba, Membre.*

#### Contact :

*Prof. Kanene M. Corneille, HPM ONU-Habitat ([corneille.kanene@unhabitat.org](mailto:corneille.kanene@unhabitat.org))*

## TABLE DES MATIÈRES

Carte de la RD Congo

Carte de la Ville de Bunia

I. Contexte

II. Les données urbaines de la Ville de Bunia

III. Le contenu du rapport-synthèse

    Les objectifs du Profil de Villes

    Situation des bidonvilles

3.2.1 Accès à l'eau

    3.2.1.1 Accès à l'assainissement

    3.2.1.2 Surface habitable

    3.2.1.3 Structure du logement

    3.2.1.4 Sécurité de la tenure

    3.2.1.5 Tableau statistique

    3.3.1 Gouvernance urbaine

        3.3.1.1 L'organisation administrative

        3.3.1.2 L'audit financier

            1° Tableau récapitulatif du Budget des dépenses

            2° Tableau détaillé des recettes fiscales

            3° Observations sur le budget de la Ville de Bunia

            - tableau récapitulatif des totaux recettes-dépenses

            - tableau récapitulatif des recettes fiscales totales

            - les principaux postes de recettes propres

            - les ratios de gestion

    3.3.3. L'accès des pauvres aux services sociaux de base

    3.3.4. Besoins de formation

**Partie 3 : Genre**

1. Les activités du service de la femme et famille
2. les moyens d'action
3. Restitution des échanges des focus avec les communautés de base sur le genre

**Partie 4 : Environnement Urbain**

1. Etat de l'environnement
2. gouvernance et environnement
3. protection de l'environnement

**ANNEXES : Fiches de projets**

**Bibliographie**

## REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

- POPULATION TOTALE : 58.000.000 habitants en 2000, et 80 millions en 2015
- POPULATION URBAINE : 16,7 Millions en 2000 , et 30 millions en 2015 soit 37,5%

Figure 1: Villes étudiées : Kinshasa, Lubumbashi, Kisangani et Bunia

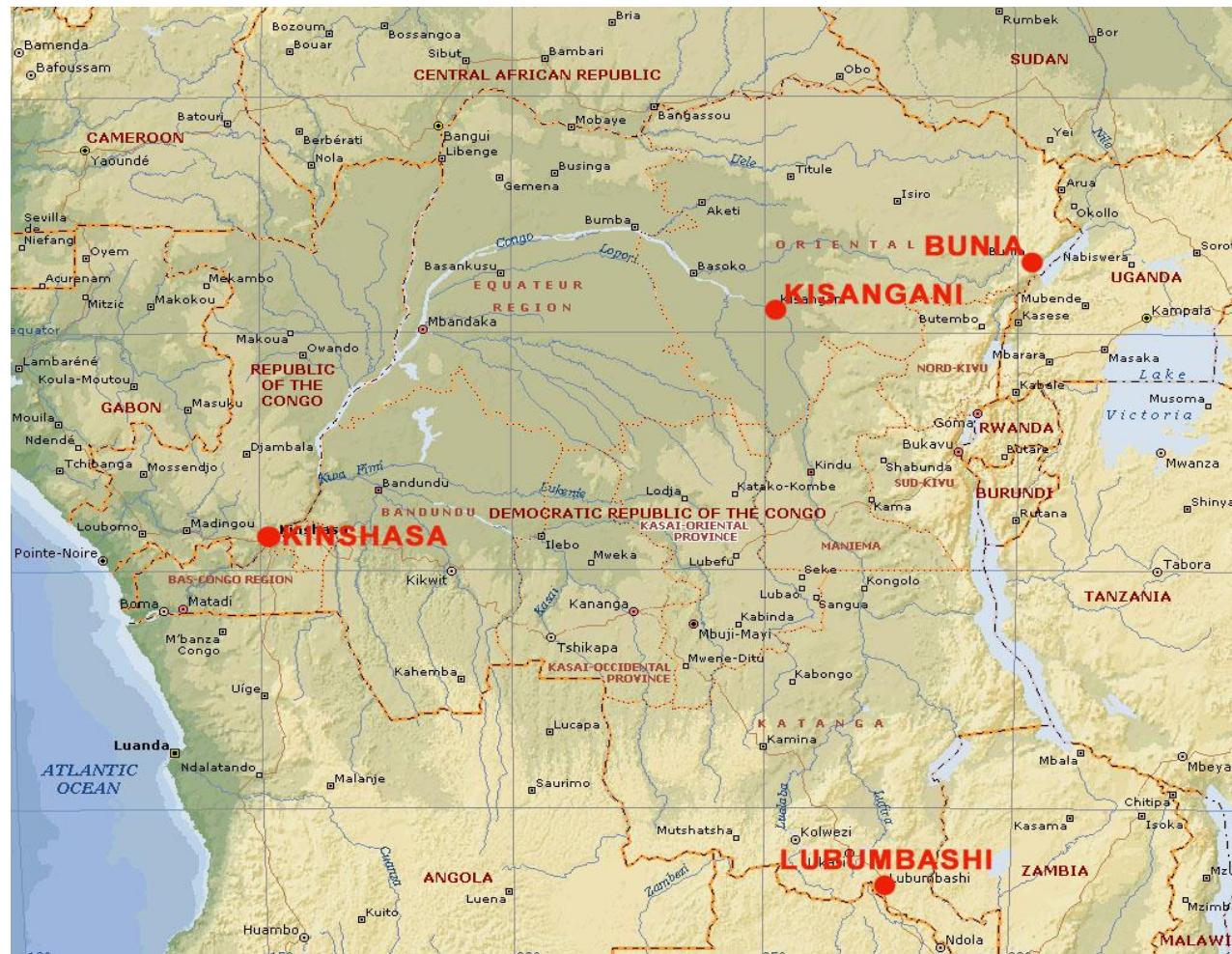
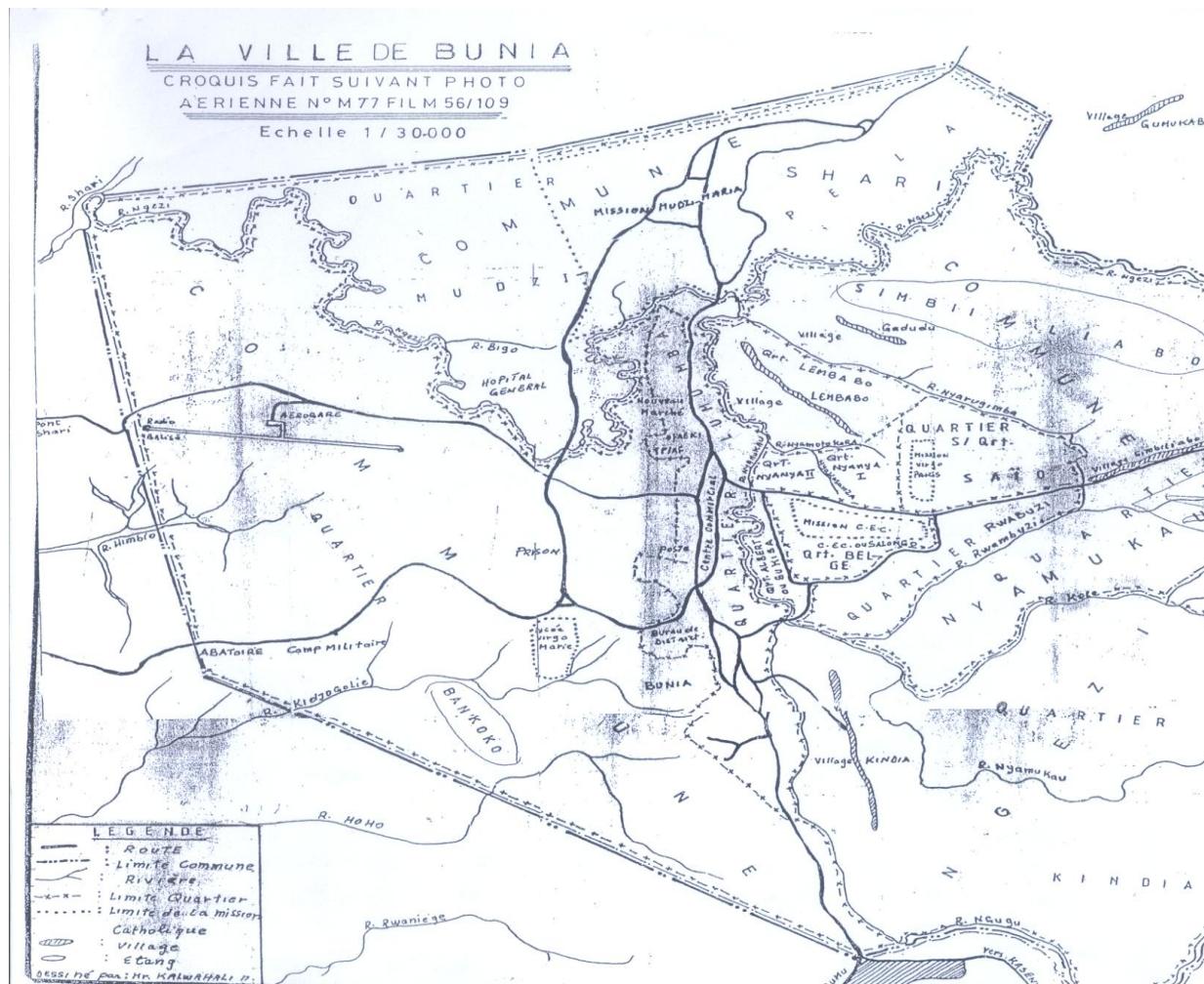


Figure 2



## **I. CONTEXTE**

### **I.1. Le profil Régional du secteur urbain**

A l'initiative du Bureau Régional pour l'Afrique et les Pays Arabes de l'ONU-HABITAT, la République Démocratique du Congo participe depuis juillet 2004, à la réalisation des études devant concourir à l'élaboration d'un Profil Régional du Secteur Urbain. Ce profil facilitera le développement des politiques de réduction de la pauvreté urbaine aux niveaux local, régional et national. Il permettra également d'identifier les besoins en renforcement de capacités des gouvernements centraux et locaux en vue d'une gestion adéquate des problématiques inhérentes au secteur urbain telles que logement et bidonvilles, gouvernance urbaine, genre et environnement urbain.

Les études préparatoires au niveau national permettront l'identification de tendances régionales et fourniront des données pour les Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et les Plans Cadres pour l'Assistance des Nations Unies au développement (UNDAF).

Au niveau de la RDC, les consultations urbaines devraient porter sur trois villes (Kinshasa, Lubumbashi et Kisangani).

Cependant, lors d'une séance de travail avec le Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, le 5 août 2005, le Représentant Résident du PNUD, Monsieur Herbert M'cleod, avait demandé que la ville de Bunia soit aussi couverte par l'étude sur le Profil Régional du Secteur Urbain.

Les études ont été alors conduites dans les quatre villes selon les termes de référence et l'approche mise au point par ONU-HABITAT en vue de la formulation et la mise en œuvre des programmes participatifs de lutte contre la pauvreté urbaine.

Les résultats partiels ont été présentés par le Chargé de Programme ONU-HABITAT à l'atelier conjoint CE/ONU-HABITAT le 20 au 28 janvier à Nairobi.

Du reste, pour valider et consolider les conclusions de l'ensemble de l'étude, une mini-consultation doit être organisée au niveau national.

En attendant cette mini-consultation nationale, le présent rapport d'enquête élaboré par deux experts du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat sous la supervision du Chargé de programme ONU-HABITAT, fournit les résultats partiels sur le profil urbain de la ville de Bunia,

## I.2. Justification de l'inclusion de la ville de Bunia

I.2.1. En dépit de la cessation des combats début 2001, qui ont été marqués par des explosions de violence provoquant la mort de trois millions d'hommes depuis 1997, il reste des zones où les affrontements armés subsistent, notamment en Ituri, et à Bunia en particulier.

Un important programme de réinsertion sociale des déplacés de guerre et de près de 150.000 jeunes soldats à démobiliser, auquel participent les bailleurs de fonds bi et multilatéraux, dont le PNUD, est en cours d'exécution. Le Projet de Reconstruction Communautaire, Réintégration d'Ex Combattants et Réduction des Armes Légères dans l'Est de la R.D.Congo, Projet PNUD/COMREC, est une des réponses développées par le PNUD dans le cadre de l'application de l'Accord Global et Inclusif signé par le Gouvernement de la RDC, l'opposition armée, la société civile et l'opposition politique le 17/12/03. Et ce projet est basé dans toutes les villes métropoles des provinces réunifiées dont entre autres BUNIA.

Etant une initiative du PNUD, le projet est exécuté en synergie étroite avec les programmes en cours des autres agences spécialisées des Nations Unies et de la MONUC dans le domaine de la démobilisation, de la reconstruction et de la réintégration. Le mécanisme de coordination inter-agence sert de forum pour la coordination du programme, et le partage des connaissances.

Aussi l'étude initiée par ONU HABITAT sur le profil de la pauvreté urbaine à Bunia basée sur les consultations communautaires, s'insère parfaitement dans un des modules du projet PNUD/COMREC qui porte sur la sensibilisation et mobilisation communautaires, sensibilisation et mobilisation communautaires en vue de promouvoir la réintégration sociale ainsi que la coexistence pacifique entre les ex-combattants, leurs dépendants et les communautés d'accueil ainsi que les personnes déplacées.

I.2.2. Une raison supplémentaire milite pour l'inclusion de Bunia dans l'étude du Profil Urbain. Il s'agit en effet d'une toute première enquête sur cette agglomération qui comble l'absence de données quantitatives et qualitatives sur les conditions de vie de la population de la ville de Bunia.

## II. LES DONNES URBAINES ET INTER-URBAINES

### II.1. Répartition sectorielle des emplois

- 50% des activités de la ville de Bunia relèvent du secteur tertiaire (services, transport, commerce, administration) ; 40% du secteur primaire (agriculture, forêt, pêche, élevage) ; et 10% du secteur secondaire (industries extractives essentiellement les mines d'Or de Kilo-Moto ; manufacturières ; BTP).
- A défaut de données détaillées sur Bunia, nous reproduisons ci-après les résultats des enquêtes scientifiques de l'INS de 1994 sur la répartition des occupés et chômeurs par branches d'activité de la sous-région de l'Ituri (en miliers).

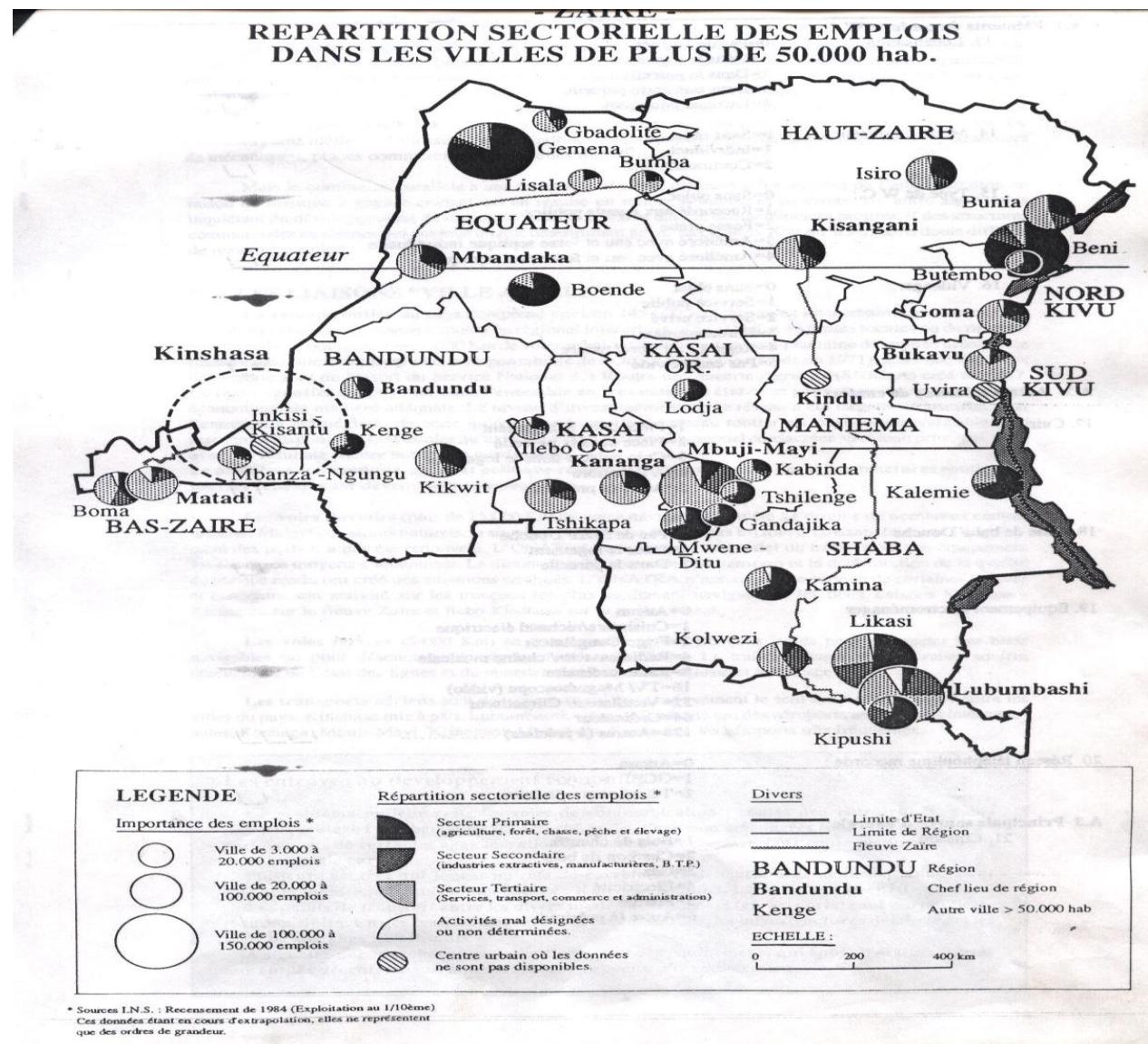
Branche d'activités	Total	%
Agriculture	680,7	88%
Industries extractives	5,1	
Industries manufacturières	11,3	
Bâtiment et travaux publics	2,3	
Électricité, gaz, eau, sanitaire	-	
Finances, assurance et immobiliers	-	
Transport et commerce	2,3	
Services	35,2	9%
Commerce	32,3	
Indéterm.	0,6	
Total	768,8	100

### II.2 Capacité de gestion urbaine

- **Les statistiques sous-régionales** confirment les tendances énoncées sur la ville de Bunia, en l'occurrence la prépondérance des activités agricoles (88%) et tertiaires (9%).
- **Cette structure est caractéristique** d'une région sous-développée. Elle atteste que les investissements ne sont pas coordonnés vers la construction d'une base pour le développement économique.
- **Le commerce parallèle** crée des emplois et revenus pour de larges pans de la population dans le secteur privé comme dans le secteur public. Outre les bénéfices qui en résultent pour ceux qui y participent directement, ce commerce stimule indirectement l'activité économique là où sont produits les biens qu'il contribue à faire circuler, particulièrement dans une ville frontalière comme Bunia.

- **L'absence des données quantitatives** en ce qui concerne la position des services de base (eau, électricité, sanitaire) est symptomatique de la mal gouvernance qui caractérise les villes congolaises.
- **La ville de Bunia**, à l'instar d'autres villes ne fonctionne pas : les administrations urbaines sont surchargées de tâches administratives, elles ne sont pas organisées pour faire face aux problèmes de développement, elles sont démunies de financements propres et sont à la merci des allocations gouvernementales, et sont inefficaces dans l'utilisation des fonds disponibles.
- **Le commerce parallèle évoqué ci-haut exerce une incidence négative directe sur les recettes de l'administration en** raison du manque à gagner évident qui en résulte en termes d'impôts et de droits. Un autre aspect plus inquiétant du développement du commerce parallèle réside dans le démantèlement progressif des structures commerciales modernes qui ont joué un rôle déterminant jusqu'aux années 70 et qu'il sera difficile de remettre sur pied. Tel est le cas des creuseurs d'or des mines de Kilo-Moto.

Figure 3



### II.3 Les liaisons « ville à ville »

- Ville frontalière de l'Ouganda, Bunia est située à 700 Km de Kisangani, chef-lieu de la province Orientale et pôle économique de la région, dont elle occupe une position satellitaire. Par rapport à Kinshasa, la capitale, Bunia est excentrique à plus de 2.000 Km. La ville de Bunia est directement reliée du Chef-lieu de région, Kisangani par route, et à la capitale par voie fluviale, par la ville de Mbandaka, située à 1.500 Km. Une autre route raccorde la ville de Bunia à Isiro, situé à 600 Km, d'où l'on peut atteindre le fleuve par rail-route à destination de Mbandaka et Kinshasa.
- Le réseau routier est en très mauvais état et ne permet pas de servir l'activité économique de manière adéquate. Il en est de même des voies fluviales et lacustres, qui n'ont pas connu des travaux de dragage depuis des décennies. Aussi l'essentiel des activités commerciales de la ville de Bunia est tournée vers l'Ouganda via le lac Albert. Les chemins de fer vicinaux rail-route Bunia-Isiro-Fleuve congo souffrent cruellement de l'état des lignes et du matériel roulant devenu vétuste et inefficace.

### II.4 La croissance spatiale

- Les projections du BEAU période 1975 – 1986 prévoient que Bunia se situerait dans la fourchette de 50 à 100.000 habitants avec une hypothèse de taux de croissance annuelle de 4,5%. Bunia aujourd'hui compte 234.089 habitants et s'étend sur une superficie de 576 km<sup>2</sup>, avec une densité de 406 habitants/km<sup>2</sup>.
- Comme dans les autres villes, ce qui frappe dans l'occupation du sol, c'est l'absence de maîtrise et de contrôle foncier essentiellement dans les extensions. Celles-ci s'étendent parfois sur des terrains difficiles à aménager, en raison des risques d'érosions, de zones inondables, des sites encaissés ou accidentés, des extensions linéaires le long d'axes de circulation



### **III. Le contenu du rapport synthèse des études préliminaires du profil urbain de la ville de Bunia.**

#### **3.1 Les objectifs visés par le profil de ville**

- L'élaboration du profil urbain de la ville de Bunia, en particulier, vise en fin de compte comme pour les autres villes, l'élaboration de stratégies et programmes participatifs de réduction de la pauvreté,
- La pauvreté affecte non seulement directement les conditions de vie des familles, mais elle affecte aussi les institutions et les services publics qui fonctionnent difficilement et sont en proie à la corruption. La pauvreté affecte aussi le futur, car les populations pour survivre aujourd'hui, détruisent les ressources naturelles et s'agglutinent dans la ville sans services urbains adéquats. C'est pourquoi, en plus du programme d'appui à la politique gouvernementale et lutte contre la pauvreté, le PNUD est sollicité pour appuyer également la préservation de l'environnement, la bonne gouvernance et l'appui aux politiques publiques,
- Ce projet d'appui à la formation de processus de consultations de la ville de Bunia vise principalement :

1°) à la mise en œuvre d'un programme post-conflit de réinsertion sociale des déplacés de guerre et des jeunes soldats démobilisés, de concert avec les programmes gouvernementaux de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) et les structures nationales ad hoc (CONADER, GFDR).

2°) à améliorer à terme l'accès aux groupes défavorisés aux services urbains (eau potable, électricité, assainissement, transport), au foncier et à un logement décent ; à aider à apporter des solutions en vue d'une gestion idoine des problèmes de gouvernance urbaine, genre, environnement.

## 32 Partie I : SITUATION DES BIDONVILLES



L'équipe de travail étant dans l'incapacité d'atteindre tous les quartiers (surtout périphériques) à cause de l'insécurité occasionnée par la présence des milices armées dans le milieu, nous nous sommes contentés de visiter le camp de déplacés de l'Aéroport qui constitue un bidonville par excellence, avec la collaboration et l'assistance de l'ONG ATLAS LOGISTIQUE. L'équipe a visité le camp et a eu des résultats suivants :

- **3.193 ménages sont logés dans le camp**, soit un total de plus ou moins 12.102 personnes sur un site de plus ou moins 7 hectares où sont construits plus ou moins 3.000 abris, avec une densité de 1.728 habitants à l'hectare.
- **Accès à l'eau potable** : l'eau est fournie par l'ONG OXFAM par une mini station d'épuration d'eau installée sur le site.
- **Accès à l'assainissement et infrastructure** : compte tenu de la très forte densité et de la promiscuité des habitants, les conditions ne sont pas suffisantes pour l'assainissement. Toutefois, il existe sur le site les hygiénistes payés par les ONG qui supervisent l'entretien des latrines et du milieu. Au total, 8 latrines sont réparties sur 8 quartiers du camp. Ces latrines subissent un nettoyage régulier avec des désinfectants tels que le chlore, la chaux, la chlorite et le pétrole. Les eaux usées sont évacuées via un grand trou. Les sanitaires ne sont pas fixes, ils se déplacent au fur et à mesure que les fosses septiques se remplissent.
- **Surface habitable** : les abris ont une superficie de plus ou moins 10 à 12 m<sup>2</sup> pour 2 à 3 ménages.
- **Structure de logement** : les gens vivent soit dans des bâches, soit dans des petites maisonnettes en bambou dont les surfaces sont colmatées par la terre pisée et recouverte par une bâche. Cela expose les habitants aux intempéries (chaleur, soleil, pluie, vent).

## Sécurité de la tenure :

les déplacés ont occupé spontanément le terrain appartenant à un sujet grec du nom de Monsieur TAMBAKIS et aménagé par l'ONG ATLAS LOGISTIQUE pour échapper aux milices armées. Ils ont choisi ce site, situé tout près du camp des soldats uruguayens de la MONUC. De ce fait, ils échappent au contrôle direct des autorités locales. Comme documents, les déplacés n'ont que leurs cartes de déplacé qu'ils exhibent pour bénéficier de la ration distribuée par les ONG humanitaires.

L'enquête a fait ressortir trois types de maisons :

1. **Les maisons en dur** (en brique cuite, en bloc ciment ou en brique en daube) qui sont localisées dans le centre ville.
2. **Les maisons en semi-dur**, elles sont plus concentrées dans la nouvelle cité.
3. **Les maisons en pisé** (chaume et paille), on les trouve aussi bien dans la nouvelle cité que dans villages environnants.

**Tableau : Types de maisons à Bunia**

Qualité-matériaux Quartier concerné	En dur	En semi-dur	En pisé et autres	TOTAL
Ville	90%	10%	0%	100%
Ancienne cité	40%	50%	10%	100%
Nouvelle cité	5%	40%	55%	100%

**Tableau : Modes d'assainissement à Bunia**

Modes d'assainissement Quartier concerné	Accès à l'eau potable	Emplacement de latrine	Mode de vidange
Ville	Accès temporaire (à raison de 2 à 3 fois par semaine)	70% à l'intérieur de la maison 30% à l'extérieur de la maison	Aucun service de vidage, système d'assainissement très médiocre
Ancienne cité	Accès temporaire (à raison de 2 à 3 fois par semaine)	5% à l'intérieur 95% à l'extérieur	Système rudimentaire (compostage)
Nouvelle cité	Cette cité est alimentée par le château d'eau de Ngongo. L'alimentation est régulière	98% à l'extérieur 2% à l'intérieur	Système rudimentaire (compostage)

Source d'information : Jean-Louis BAMUHIGA, Chef des Travaux au Département de Géographie à l'ISP/Bunia.

## 33 Partie II : GOUVERNANCE URBAINE

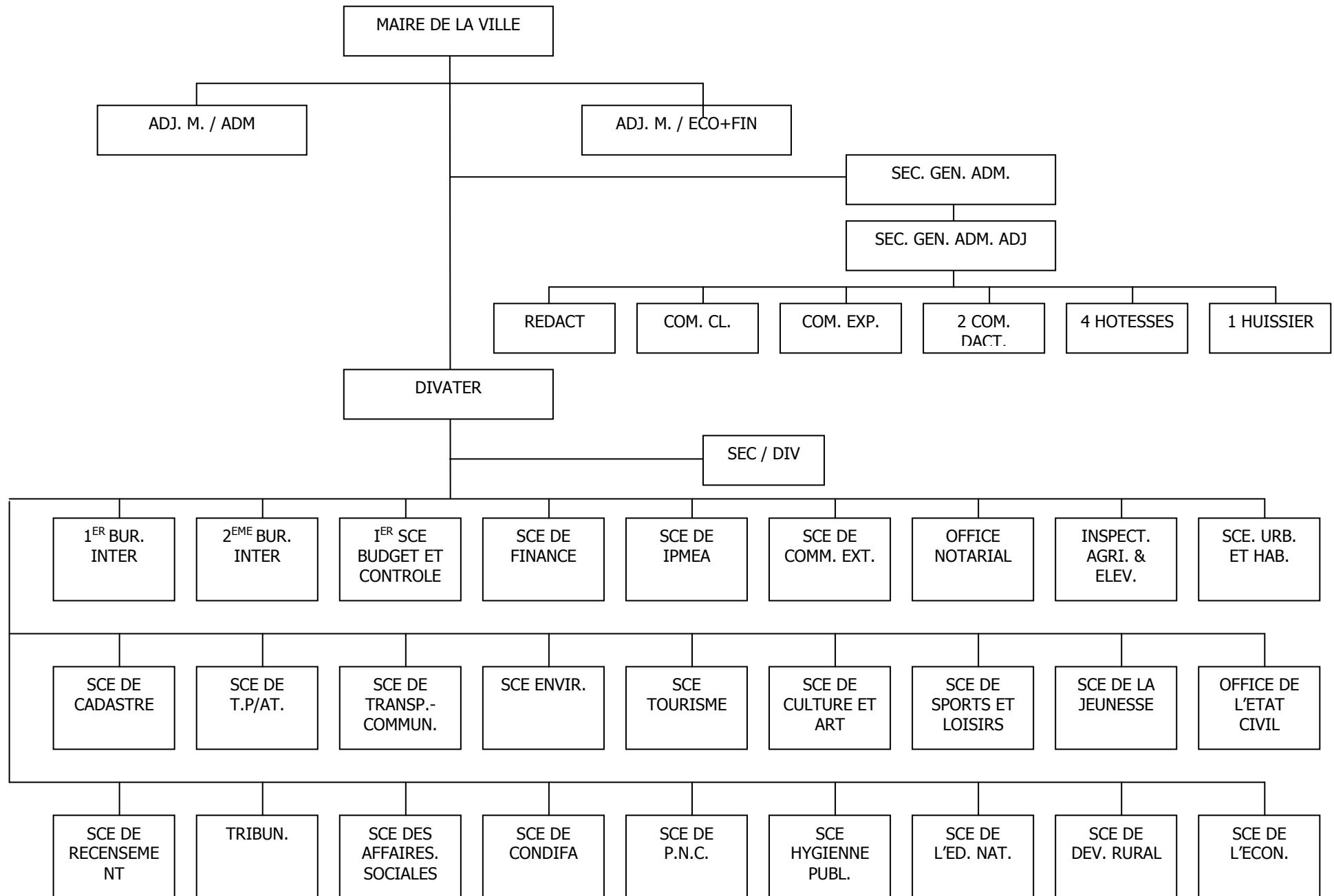


### L'organisation administrative

- La ville de Bunia compte 3 Communes et 12 quartiers. Sa population est évaluée à 234.089 effectifs, dont 52% de jeunes contre 42% d'adultes et 6% de vieux ; 52% de femmes, et 48% d'hommes ;
- La gestion de la ville de Bunia a subi d'importants changements sous l'administration des mouvements rebelles qui se sont succédés en Ituri. C'est ainsi que Bunia avait le statut de ville et de chef-lieu de province de l'Ituri.
- Avec la réunification du pays, Bunia est redevenu Cité et chef-lieu du district de l'Ituri avec toutes les conséquences administratives s'y rapportant, à savoir un district n'est qu'une simple subdivision du territoire et n'est pas une entité administrative décentralisée (loi de 1998, article 32). De ce fait, l'Ituri ne peut pas disposer d'un organe délibérant ni d'une personnalité juridique, encore moins de budget propre.

Cependant, les autorités de la place réclament que Bunia ait le statut de Ville, car il remplit toutes les conditions que les autres agglomérations ayant acquis récemment le statut de ville par la volonté du Gouvernement (Cas de 4 villes : Tshikapa, Muene-Ditu, Beni et Butembo).

Ainsi, les données ci-dessous à savoir les sources du budget municipal, la comparaison entre le budget réalisé et le budget sollicité, l'effectif des agents de l'administration, l'organigramme de la ville, proviennent de l'ancien Maire de Bunia, actuellement Chef de cité.



## L'audit financier de la ville

### Tableau récapitulatif du budget des dépenses (\$)

ANNEE BUDGETAIRE	BUDGET DE FONCTIONNEMENT		BUDGET D'INVESTISSEMENT	
	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu
2003 au 2002 / 2003	-	57.487,8	-	6.387,5
2002 au 2001 / 2002	54.875,1	76.371,7	4.150,3	8.500
2001 au 2000 / 2001	43.859	79.059,3	3.637,7	16.858,7

## Tableau détaillé des recettes fiscales

N°	SOURCES DES REVENUS DU BUDGET MUNICIPAL	2001		2002		2003	
		Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu
	I. TAXES RENUMERATOIRES						
01	- Taxes sur vente des imm. du terrain	-	800	680	1.020	400	1.020
02	- Taxes sur enregistrement de parc et vente plaque parc	-	6.300	5.640	8.688	1225	18.188
03	- Taxes sur vente terrains fiche parc	-	800	1.348	3.200	-	6.415
04	- Taxes sur autorisation de dépl. Et permis séjour tempor	-	-	23	-	-	63
05	- Taxes sur location des imm. de la ville	-	50	1.400	50	800	2.880
06	- Taxe journ. D'étalage aux marchés et vente	-	2.000	34.840,6	2.880	31.871	28.950
07	- Taxes actes de l'Etat civil	-	35.429	985,1	35.429	850	1.502
08	- Taxes sur les rencontres locales à caract. mutuel	-	1.250	12	1.502	-	20
09	- Recettes judiciaires	-	20	4.323	20	3.656	7.446
10	- Taxe sur stationnement au parking	-	4.055	1.506	6.855	1.780	2.048
11	- Taxe sur demande d'avis pour rac. D'électricité et eau	-	1.600	-	2.048	-	190
12	- Taxe d'abattage, d'expert et d'incinération du bétail	-	100	305	250	211,3	755
13	- Taxe d'inspection vét. Sur vente F.M.G. et P.B.	-	80	268,3	755	282	891
14	- Taxe sur location et utilisation des compl. Sport	-	373	-	790,7		145
15	- Taxe d'inspection vét. Sur la délivr. F.R.	-	80	501	145	497	896
16	- Taxe d'inspect. Vét. Sur denrées alim. D'or. An.	-	699	265	896	213	450

17	- Taxe sur cert. phytosanit. A l'export, l'évacu.	-	450	408	450	395	488
	<b><i>SOUS-TOTAL</i></b>		<b><i>54.086</i></b>	<b><i>52.505</i></b>	<b><i>64.978,7</i></b>	<b><i>42.180,3</i></b>	<b><i>72.647</i></b>
	<b><u>II. TAXES FISCALES</u></b>						
01	- Taxe sur patente de commerce P et G bétail	-	800	680	800	568	318
02	- Taxe sur vente de cartes planteurs	-	-			-	285
03	- Taxe sur patente de commerce	-	600	80	1.200	57	1.200
04	- Taxe sur activités commerciales	-	2.280	1.730	6.850	1.025,4	7.825
05	- Taxe sur les dépositions	-	530	03	2.345	128	.485
06	- Taxe sur exploitation artisanale	-	520	325	520	289	987
07	- Taxe sur activité comm. du sect. Santé Publique	-	800	707	1.645	607	1.645
08	- Taxe sur activité comm. du sect. de loisir et casino	-	635	623,4	1.425	780	1.425
09	- Taxe sur activité comm. du sect. Mécan.	-	350	280	600	307	600
10	- Taxe sur activité comm. du sect. industriel	-	658,3	540	1.520	578	1.720
11	- Taxe sur act. Comm. du sect. touristique	-	809	710	1.020	606	1.020
12	- Taxe spéciale sur exploit. Taxi-moto	-	300	290	400	205	400
13	- Taxe sur étalage d'or et autres min.	-	50	30	200	-	450
14	- Taxe d'inhumation	-	280	202	380	89	450
15	- Taxe sur exploitation moulin	-	200	120	200	77	205

	III. <u>RECETTES POUR ORDRE</u>	-					
01	- INSS	-					
02	- SYNDICALE						
	<b>SOUS TOTAL</b>		<b>8812,3</b>	<b>6320,4</b>	<b>19.105</b>	<b>5316,4</b>	<b>19015</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>62.898,3</b>	<b>58.825,4</b>	<b>84.083,7</b>	<b>47.496,7</b>	<b>91.662</b>

### 3.3.3.3 Observations sur le budget de la ville de Bunia

1°) Faisons observer que nous n'avons pu obtenir que le budget des recettes ordinaires, le budget des dépenses n'étant pas disponible. Un tableau synthétique des dépenses totales a pu être établi ;

2°) A partir de ces renseignements fragmentaires, on a pu composer les tableaux récapitulatifs suivants des totaux, qui donnent lieu aux observations ci-après :

#### Tableau récapitulatif des totaux recettes-dépenses

RECETTES			DEPENSES			SOLDE		
2001	2002	2003	2001	2002	2003	2001	2002	2003
-	58.825	47.496,7	43.859	54.875,1	-	-	+3.949,9	

- Les faibles performances fiscales de Bunia sont dues non seulement à l'état de belligérance, mais également aux causes évoquées ci-haut, relatives à l'inefficacité de l'administration urbaine dans la mobilisation des recettes et dans la désorganisation des secteurs formels de production au profit des activités informelles ;
- Notons le bon budgetaire de 3.949,9\$ réalisé en 2002, mais non reporté en 2003, ce qui devrait faire l'objet d'une écriture de redressement des recettes ;
- On constate une diminution de l'effort fiscal de l'ordre de 19% de 2002 à 2003.

Tableau récapitulatif des recettes totales

	2001	2002	%	2003	%	Accroissement
<b>Taxes rémunératoires</b>	-	<b>52.505</b>	<b>89</b>	<b>42.180,3</b>	<b>89</b>	<b>-19%</b>
<b>Taxes fiscales</b>	-	<b>6.320,4</b>	<b>11</b>	<b>5.316,4</b>	<b>11</b>	<b>-16%</b>
<b>TOTAL</b>	-	<b>58.825,4</b>	<b>100</b>	<b>47.496,7</b>	<b>100</b>	<b>-19%</b>

- La mobilisation des recettes fiscales a enregistré un ralentissement passant de 58.825,4\$ en 2002 à 47.496,7\$ en 2003, soit une chute de 19%. Les recettes rémunératoires représentant 89% par rapport au budget total en 2002 et 2003, ont chuté de 19%, tandis que les recettes fiscales qui représentent 11% en 2002 et 2003, ont baissé de 16% durant la même période.

### 3°) Les principaux postes de recettes propres

les principaux postes de recettes ont évalués de la manière suivante :

<b>Taxes rémunératoires</b>	<b>Réalisé 2002</b>	<b>%</b>	<b>Réalisé 2003</b>	<b>%</b>	<b>Accroissement</b>
1. Taxes sur vente des immeubles et des terrains	680		400		
2. taxes d'enregistrement de parcelles et vente plaques des parcelles	5.640		1.225		-78%
3. taxes sur vente de terrains avec fiches parcellaire	1.348		-		
4. taxes sur location des immeubles de la ville	1.400		800		-100%
5. taxes journalières d'éclairage aux marchés et vente	34.840,6		31.871		
6. recettes judiciaires	4.323	59%	3.656	67%	-8,5%
7. taxes sur stationnement au parking	1.506		178		-15%
<b>Sous total</b>	<b>49.737,6</b>		<b>38.130</b>		<b>-23%</b>
<b>%</b>	<b>85%</b>	<b>80%</b>			
<b>Taxes fiscales</b>					
1. Taxes sur activités commerciales	17.430	27%	1.025,4		-94%
2. taxe sur action comm. du secteur santé	707		607		
3. taxe sur action comm. Du secteur loisir et casino	623,4		780		
4. taxe sur activité comm. Du secteur industriel	540		578		
5. taxe sur activité comm. Du secteur touristique	710		606		
<b>S/Total</b>	<b>20.010,4</b>		<b>3.596,4</b>	<b>-</b>	<b>-82%</b>
<b>%</b>	<b>34%</b>		<b>7,5%</b>	<b>100</b>	<b>-19%</b>
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>58.825,4</b>	<b>100</b>	<b>47.496,7</b>	<b>100</b>	<b>-19%</b>

L'analyse de l'évolution principaux postes des recettes ordinaires révèle un affaiblissement général des performances fiscales :  
 Une chute des recettes fiscales totales de 2002 à 2003 de -19%, déjà signalé ;  
 Les principaux postes des recettes rémunératoires qui représentaient 85% contre 34% pour les taxes fiscale, ont chuté en 2003 à 80% pour les taxes fiscales ;les baisses les plus significatives ont été enregistrées de 2002 à 2003 par les postes des recettes suivantes : taxes d'enregistrement -78% ; activités commerciales -94%.  
 Notons que les baisses de recettes les plus spectaculaire relèvent du secteur de l'habitat : taxes d'enregistrement des parcelles vente plaques des parcelles -78%. Taxes sur vente de terrains ; 100%,: taxes sur location des immeubles de la ville -43%.

#### 4°) Les ratios de gestion

<b>Libellé</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>Accroissement</b>
1. Taxes du secteur de l'Urbanisme par rapport au budget	$\frac{9.068}{58.825,4} = 15\%$	$\frac{2.025}{47.496,7} = 4\%$	-71%
2. Effort d'investissement	$\frac{4.150,3}{58.825,4} = 7\%$	-	-100
3. Effort fiscal par ménage budget/pop/7	$\frac{58.825,4}{234.089hab/7} = 1,7\$$	$\frac{47.496,7}{33.441} = 1,4\$$	-18%

- Non seulement les taxes du secteur de l'Urbanisme représentent une part relativement faible soit 15% et 4% par rapport respectivement aux budgets des exercices 2002 et 2003, par surcroît elles ont enregistré une chute de -71% durant cette période,
- La nature des dépenses d'investissement n'est pas spécifiée. Cependant on peut relever le faible niveau d'investissement, soit 7% en 2002. C'est ici le lieu de rappeler l'inefficacité de la ville, déjà signalée, non seulement dans la mobilisation des recettes, mais dans l'utilisation des fonds disponibles à des fins de développement ;
- Le ménage de la ville de Bunia ne contribue à l'effort fiscal de la ville qu'à raison respectivement de 1,7\$us en 2002 et 1,4\$ en 2003. On peut rappeler ici l'ampleur de l'évasion fiscale ainsi que le caractère destructeur des activités informelles sur le secteur moderne.

## L'accès des pauvres aux services sociaux de base

Selon la répartition principale de la pauvreté en RDC (1996, 1998), les indices de pauvreté ont été estimés comme suit.: Une comparaison par rapport à la ville de Kinshasa permet de mesurer les disparités existant entre le différentes provinces en ce qui concerne la fourniture des services sociaux de base.

	PIB/HAB/J EN \$	ANALPH.	MORT PRECOCE	POP. SANS EAUX	POP. SANS SOINS DE SANTE	INSUFF. PROV (<5 ans)	CABINE/j	IPH
<b>Province Orientale</b>	<b>0,08\$</b>	<b>31%</b>	<b>39%</b>	<b>31%</b>	<b>80%</b>	<b>11%</b>	<b>1758</b>	<b>43%</b>
<b>Kinshasa</b>	<b>0,99\$</b>	<b>8,5%</b>	<b>27%</b>	<b>27%</b>	<b>48%</b>	<b>14%</b>	<b>1989</b>	<b>25%</b>
<b>RDC (1995)</b>	<b>0,34</b>	<b>33%</b>	<b>30,1%</b>	<b>58%</b>	<b>74%</b>	<b>34%</b>	<b>2165</b>	<b>43%</b>

(1) calculé en PPA (Parité de Pouvoir d'Achat).

### 3.3 Les insuffisances de capacité et les objectifs de formation.

- L'examen des statistiques sur les effectifs de personnel administratif et technique de l'urbanisme et de l'habitat 2068 révèle un déficit de 2068 agents pour l'ensemble du Ministère ;
- Outre le déficit en ressources humaines, il se pose un problème de sous-qualification du personnel par rapport à la mission dévolue à l'administration de l'urbanisme et de l'habitat.
- **Les besoins en formation** consistent à :
  - pourvoir l'administration centrale,, provinciale et locale des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la réalisation de ses missions.
  - développer la capacité de l'administration à collecter des données fiables sur le secteur de l'habitat et établir des indicateurs permettant d'effectuer régulièrement de bilans des politiques locales en la matière.
  - promouvoir une expertise nationale.
  - assurer une formation continue des cadres en cours de carrière aussi bien pour l'administration provinciale que locale.

- **Les modules de formations** retenues sont :
  - **La formation en secrétariat**, destinée aux agents exerçant les fonctions de secrétaires. Elle porte sur les matières suivantes : correspondances administratives, langues et informatiques.
  - **Les techniques urbaines** : Code de l'urbanisme, loi foncière, code de la construction ; Aménagement du territoire ; Economie urbaine.
  - **Les techniques d'assainissement** : Formation sur l'assainissement du milieu, au regard de l'état d'insalubrité de la ville, destinée aux autorités locales et aux agents de l'habitat oeuvrant dans les communes et les E.A.D.
  - Les séminaires et stages, réservés aux cadres supérieurs.
- En plus du déficit en effectifs, en personnel qualifié, il faut noter les insuffisances liées à la faible rémunération des agents, à l'absence du matériel et l'équipement de travail.
- En outre, on note l'absence de concertation des forces vives dans la gestion de la ville, que soit au niveau de la fourniture des services de base, des services sociaux, de la sécurité que de la gestion des finances de la ville.

## **34 Partie 3 : GENRE**

Les femmes constituent dans la ville de Bunia un élément très important dans la production. Dans cette ville beaucoup d'entre elles font partie de la population économique active. Mais c'est dans les milieux ruraux qu'elles forment plus de la moitié de la main d'œuvre et où leur contribution est plus importante. Cependant, les femmes souffrent d'un manque d'encadrement adéquat, d'outils et de technologie appropriée, et sont souvent écartées de la gestion réelle.

Pour que la femme ituriennes prenne conscience de son important rôle dans la reconstruction nationale, il faut résoudre les difficultés qu'elle rencontre dans le secteur de l'emploi, économique, social et juridique.

### **1. *Les activités du service : Femme et Famille***

Le Service de Femme et Famille (CONDIFFA) n'a pas un bureau ni moyens adéquats pouvant permettre à ce Service de fonctionner efficacement et d'encadrer la femme ituriennes afin que cette dernière puisse s'épanouir et contribuer à l'effort du développement national. Il est recommandé de doter ce service de moyens adéquats qu'un mécanisme soit mis en place et des moyens pourvus pour permettre à la femme ituriennes de jouer activement son rôle de moteur de développement de la société.

Il s'agit en ce qui concerne :

- Le Bureau
  - Fournitures de Bureau
  - Moyens de communication
  - Moyens de transport pour atteindre les femmes même dans les milieux ruraux
  - Salaires et subventions pour le fonctionnement.
- L'encadrement des femmes :

Organiser des rencontres, des réunions, des conférences et surtout créer une Synergie, une association plate-forme qui regroupe toutes les Associations Féminines et même quelques hommes de bonne volonté qui ensemble conjugueront les efforts pour exécuter les trois projets suivants :

- 1) Lutte contre le Sida et toutes les maladies sexuellement transmissibles.
- 2) Lutte contre les violences sexuelles. La Synergie se propose d'aborder cette question en 7 commissions : 1. de mobilisation, 2. d'écoute, 3. de soutien aux soins médicaux, 4. d'assistance psychosociale, 5. de soutien juridique, 6. de soutien matériel, 7. et de soutien économique.
- 3) Encadrement des enfants de la rue, des femmes analphabètes et des filles-mères.

a) Domaine emploi

Beaucoup de femmes malgré leur talent, manquent d'emploi ou se découragent d'en postuler suite au refus de leurs maris pour motif entre autres de jalousie.

- Le Service de Femme et Famille s'attachera à susciter la conscience des femmes à trouver un emploi, à les sensibiliser sur leurs droits et devoirs civiques et à les encourager à donner le meilleur d'elles-mêmes lorsqu'elles travaillent;
- Convaincre les hommes jaloux à laisser les femmes à trouver un emploi ou à vaquer normalement à leur travail pour celles qui en ont;
- Rappeler l'Etat congolais de payer aux fonctionnaires et agents de l'Etat un salaire décent aux mamans, susceptible de les motiver professionnellement.

b) Domaine Economique

Les femmes constituent un groupe très important dans la production tant dans le milieu urbain que rural. Cependant ces femmes souffrent d'un manque d'encadrement approprié.

Le Service de femme et famille contribuera à:

- Aider les femmes à prendre conscience de leur capacité productrice et l'exercer effectivement en cette période de reconstruction d'une ville dont les infrastructures ont été détruite par les guerres ;
- Programmer des cours sur les techniques de développement rural intégré et à même d'alléger le travail à la femme ;
- Aider les paysannes à obtenir des semences améliorées ;
- Aider les femmes à accéder aux crédits pour la réalisation de leurs projets agricoles et commerciaux ;

- Entretenir des routes principales et de desserte agricole afin de permettre aux femmes paysannes à évacuer leurs produits agricoles ;
- Mettre à la disposition des femmes rurales des moyens de transport (camions..) pour faciliter l'évacuation de leurs produits agricoles et commerciaux vers les marchés plus intéressants.

c) *Domaine social : Santé et nutrition*

Le Service de Femme et Famille organisera en collaboration avec le Service de santé des programmes d'éducation et de formation de base relative à la protection de la santé pour la mère de l'enfant « Hygiène – Vaccin - Eau potable - Maternité heureuse - Aliments des jardins potagers ».

d) *Domaine Moral et Culturel*

Le Service de Femme et Famille se propose :

- De faire disparaître des coutumes qui avilissent et dévalorisent la femme ;
- D'intensifier l'enseignement des valeurs morales chez les mamans et les jeunes filles et les amener à changer de mentalité ;
- D'amener les femmes à prendre conscience de leur rôle de premières éducatrices dans la famille ;
- De combattre la prostitution chez les jeunes filles, source des maladies sexuellement transmissibles ;
- D'encourager les cercles des jeunes filles existants et d'organiser des loisirs sains aux femmes et aux jeunes (filles et garçons).

e) *Domaine judiciaire*

Le Congo, conformément aux chartes internationales de droits de l'homme et sa propre proclamation des droits du citoyen, reconnaît l'égalité de l'homme et de la femme et leur garantit une égale protection devant la loi. Cependant cette égalité de principe est paradoxalement ignorée en droit privé et consacre l'infériorité juridique de la femme.

Le Service de Femme et Famille se propose de faire appliquer le principe de l'égalité juridique du Citoyen et de la Citoyenne congolais à travers les Associations féminines, les Institutions et les mécanismes fondamentaux de notre société en vue d'améliorer la condition de la femme.

f) Domaine de l'enseignement et de l'éducation

D'une façon générale, la scolarisation des filles va croissante d'année en année. Toutefois, elle reste très loin inférieure à celle des garçons, car la déperdition scolaire est plus accentuée chez les filles que les garçons. Ce faible taux de scolarisation des filles est le résultat des préjugés sociaux, des guerres et de la paupérisation de la population surtout en milieu rural.

Conscient du fait que l'enseignement et la formation sont des facteurs clés du progrès, le Service de Femme et Famille organisera des campagnes pour sensibiliser la population sur la nécessité de l'instruction des filles. Il se propose de :

- Recommander aux pouvoirs publics de rendre l'enseignement obligatoire surtout de la jeune fille jusqu'à l'âge de 15 ans et de réduire le nombre élevé d'abandons d'études chez les jeunes filles ;
- Encourager les jeunes filles à embrasser les écoles techniques et professionnelles et même des études supérieures ;
- Organiser grâce aux Associations féminines des cours d'alphabétisation des jeunes filles et femmes défavorisées.

**2. Moyens d'action**

- Les masses-médias : le Service de la Femme et Famille se fera connaître par la presse écrite, la radio et la radio-télévision.
- Les séminaires, les rencontres, les journées d'études avec divers groupes socioculturels pour connaître les besoins réels des femmes et de recueillir leurs avis pour rendre effective leur intégration au processus de la reconstruction, de la Réconciliation et de la Paix. Le Service de la Femme et Famille bénéficiera également des connaissances et expérience d'hommes intéressés dans l'amélioration de la condition de la femme.
- Des cours de formation seront dispensés au cours des séminaires.

**3. Restitution des échanges des focus avec les communautés de base sur le genre**

Nous reproduisons les réactions spontanées des femmes de Bunia concernant les pratiques de villes inégales en matière de genre.

**Femme et Education**

a) Problématiques

- Influence négative de la tradition ;

- Enfant fille, synonyme des travaux ménagers et de mariage ;
- Enclavement du milieu ;
- Inaccessibilité aux écoles des filles ;
- 4 écoles secondaires des filles à l'époque pour tout le district et concentrées presque dans le même rayon.
- Actuellement 9 écoles mais encore insuffisantes.
  - Désintérêt des premiers évolus (missionnaires, politiciens ...) aux problèmes de scolarisation des filles.
  - Peu d'effort de la part de l'Etat :
- Les parents sont peu sensibilisés sur la scolarisation des filles ;
- Faible et non paie des salaires (depuis plusieurs années).

b) Résultats

- Taux d'analphabétisme féminin très élevé ± 75%
- Déperdition scolaire, chez les filles, facile (abandon, cas de grossesse, mariage précoce) : 5%
- Scolarisation des filles (niveaux en moyenne) : 20%
- Résultat de recherche (mai 2004) dans 2 quartiers par l'ONG AMAB :
  - Femmes Licenciées : 1
  - Femmes Graduées : 8
  - Femmes Niveau D6 : 70
  - Femmes Niveau D4 : 122
  - Femmes Techniciennes :
    - Niveau A3 : 75
    - Niveau A2 : 23
    - Niveau A1 : 7
    - Niveau Ao : 0

Soit un total de 306 sur de milliers de femmes.

c) Situation actuelle

1. Aujourd'hui le Centre Universitaire Extension de BUNIA (CUEB) offre à la femme de l'Ituri, la chance d'acquérir d'autres compétences avec :

- Femmes médecin : **6** et en évolution **15**
- Femmes juristes : **2** et en évolution **10**
- Femmes économistes : **3** licenciées ; - graduée et en évolution **25**
- Femme politologue : **0** et en évolution **1**
- Femme agronome : **0** et en évolution **0**

**ISTM/CUEB : Graduées en évolution 35**

Mais cette institution manque un cadre (bâtiments) approprié.

2. Tous les établissements ont été construits à l'époque coloniale et sont aujourd'hui en état de vieillissement.

- Les nouvelles constructions sont presque inexistantes et peu durables.
- Plusieurs établissements sont détruits ou incendiés.
- Toutes les écoles ( $\pm 95\%$ ) sont pillées.

3. Taux de déscolarisation est très élevé pour cause, les parents déstabilisés par les guerres.

### **Femme et Santé**

- La femme est mal soignée :
- inaccessibilité aux soins à cause de la misère
- soins inadéquats
  - Taux élevé de morbidité
  - Inexistence des services spécialisés pour les soins spéciaux des femmes.
  - Accès difficiles aux certaines informations importantes.  
Exemple : Informations relatives à la santé de reproduction.
  - Femme exposée au risque des MST et VIH/SIDA pour cause de prostitution, polygamie, viol, etc.

## Quelques exemples

1. Déclaration d'un médecin du PNUD (Novembre 2003).  
Sur 20 malades consultés à l'hôpital de la MONUC : 13 cas sont séro-positifs dont 3 cas de maladies déclarées.

2. Enquête dans 5 quartiers et camp Aéroport de Bunia (juillet 2003) pendant 4 jours :

Victimes de viol de moins de 18 ans : 84

Victimes de viol de plus de 18 ans : 74

Victime de viol de 3<sup>ème</sup> âge (85 ans) : 1

Victimes de viol/enfants : 9 ans : 1

    7 ans : 1

    4 ans : 1

**Total = 162 cas sur 1792 maisons consultées.**

3. Statistique de prise en charge psychologique :

Exposé de représentant du CIP (mars 2004) :

Août – décembre 2003 : 1.218 cas

Janvier – février 2004 : 366 cas

- Renforcement des capacités du personnel soignant presque négligé ou même inexistant.
- La jeunesse (fille) peu protégé :
- beaucoup de jeunes sont dans la rue, sans emploi et sans moyens de continuer les études.
- Structures d'encadrement des jeunes peu soutenues.

### 3.3 Femme et Economie

- Femme très impliquée dans les activités génératrices de revenu mais :
- ses revenus restent bas face aux divers besoins de la famille.
- Elle travaille avec de petit capital.
- Certaines activités de femmes ne sont pas valorisées et restent cachées (cas des activités artisanales).
  - Peu de connaissance sur les lois relatives à l'économie.  
Par exemple : sous information sur les taxes à payer.
  - redémarrage des activités commerciales difficile après les guerres (perte des capitaux).

### **3.4 Femme et Pauvreté**

- La femme iturienne est pauvre et vit dans une société pauvre.
- Son revenu est bas et couvre seulement la consommation domestique.

N.B. : Par rapport à ces points (3 et 4)

Il y a besoin extrême de :

- Appui en micro-crédits aux femmes.
- Création d'emplois.
- Appuyer matériellement et financièrement toutes les activités où les femmes travaillent (ONG, Association, Structures étatiques etc.)
- Payement de bons salaires aux employés de l'Etat.

### **3.5 Violences contre la femme**

- La Femme est exposée aux violences, à cause de:
- taux élevé de consommateurs des boissons alcoolisées et drogues ( $\pm$  15 groupes de militaires sur terrain en Ituri).
- Persistance de la tradition « femme moins que l'homme ».
- Sous information sur les lois relatives à la protection de la femme (exemple : code de la famille) et sur les droits par la communauté.
  - Prise en otage de la femme par les communautés.
- Séparation forcée (avec le mari ou les enfants)
- Femme entraînée dans les conflits.

### **3.6 Femme et Environnement**

- Femme moins intéressée aux problèmes de l'environnement  
Exemple : s'inquiète moins de son entourage :
  - salubrité publique
  - habitation
  - délabrement des routes
  - assainissement et eau
  - boisement du milieu, etc.
- Inexistence de cadre d'information des femmes dans ce domaine précis.

### **3.7 Femme et Gouvernance**

- Persistance des coutumes « la femme ne peut pas parler devant l'homme ».
- Femme peu impliquée dans la gestion administrative :
- Le nombre des femmes leaders est très minime.
  - Manque d'un cadre pouvant favoriser la femme à s'impliquer dans la gestion
  - Sous information sur les lois qui ont trait à la participation de la femme (exemple : la loi 1325).

## 34 Partie 5 : ENVIRONNEMENT URBAIN

### 1. Etat de l'Environnement

La dégradation de l'environnement est prononcée et touche ¾ de la Cité de Bunia suite à la destruction méchante des arbres. En conséquence, les vents emportent souvent les toitures de beaucoup des maisons, des bâtiments scolaires et des églises.

Quant à la pollution des eaux et de l'air, elle est estimée à environ de 20% à cause des eaux usées (10%) de l'air pollué (10%) dû à la prolifération des fours à briques, des groupes électrogènes, quelques véhicules et motos, ...



### 2. Gouvernance et environnement

- Le Service de l'Environnement est le cadre institutionnel chargé d'assurer la gestion de l'environnement.
- Les relations entre les institutions publiques de l'environnement, les Sociétés privées (d'exploitation forestière ou minière) et les ONG souffrent d'un manque d'étroite collaboration.
  - Avec les Sociétés privées, il n'y a pas de relations.
  - Avec les ONG, le Service de l'Environnement n'est pas souvent consulté par celles-ci dans l'exécution de leurs travaux.

### 3. Protection de l'environnement

#### On peut signaler :

- Le programme de reboisement à Simbilyabo (essences : *Terminalia superba*, Cyprès).
- La préparation des écosystèmes par l'application de la législation sur la forêt et le maintien de la zone verte existante.
- La consolidation de la position commerciale de Bunia dans la vente ou l'exportation du bois et des planches, activités qui jouent un rôle très important sur le marché tant l'intérieur qu'extérieur.
- Participation active de la population locale dans la protection de

# **ANNEXES**

## **PROJETS IDENTIFIES BUNIA**

### **PLAN D'ACTION PRIORITAIRE DU PROFIL REGIONAL DU SECTEUR URBAIN**

#### **6.1. Condition de logement et bidonville**

Projet 1 : Construction de 1.000 abris minimum pour les sinistrés du camp des déplacés de l'aéroport : 6.804.000 \$

#### **6.2. Gouvernance urbaine**

Projet 2 : Renforcement des capacités techniques et managériales de l'administration : 150.977 \$

Projet 3 : Attribution du statut de ville à la cité de Bunia : 29.977 \$

Projet 4 : Sécurisation de la ville de Bunia : 113.600 \$

#### **6.3. Environnement urbain**

Projet 5 : Assainissement du milieu dans l'agglomération de Bunia : 2.000.000 \$

Projet 6 : Gestion des ordures ménagères : 15.139.768 \$

Projet 7 : Aménagement des parking et aires de stationnement : 100.000 \$

#### **6.4. Genre**

Projet 8 : Module genre	:	9.450 \$
Projet 9 : Séminaire sur l'organisation des élections	:	12.300 \$
Projet 10 : Création d'un centre promotionnel pour le développement de la femme de l'Ituri	:	139.900 \$
Projet 11 : Réinsertion communautaire des mamans et des enfants mutilés victimes de la guerre	:	14.730 \$
Projet 12 : Insertion de la femme soldat dans le circuit économique	:	22.700 \$
<b>TOTAL</b>	:	<b>24.537.125 \$</b>

#### **A. CONDITIONS DE LOGEMENT ET BIDONVILLES**

**Projet 1 : Titre de projet : Construction de 1.000 abris minimums pour les sinistrés du camp des déplacées de l'aéroport**

**Localisation:** le Camp des déplacés se trouve à côté de l'aéroport de Bunia, dans la Commune de Ngezi, où sont logés 3.193 ménages sur un site de plus ou moins 7ha appartenant à un privé.

**Durée estimée en mois :** 12 mois

**Bénéficiaires ciblés :** sinistrés du camp des déplacés de l'aéroport de Bunia.

**Partenaires dans la mise en œuvre**

- ONU-HABITAT
- MONUC
- District de l'Ituri
- Ministère de l'Urbanisme

**Coût estimé en US\$ :**

- Vabilisation en site
- Vabilisation hors site
- Auto construction de l'abri minimum
- Études, supervision et imprévus.

### ***Situation***

La raison d'être du projet est le relogement de 1000 familles sinistrées de la guerre inter-ethnique qui a duré plus 5 ans et d'améliorer les conditions de vie de ces familles qui habitent le camp de déplacés. D'une superficie de  $\pm 7\text{ha}$ , le site est occupé actuellement par près de 3.193 familles y installées et assistées par des ONG humanitaires, dont l'ATLAS LOGISTIQUE, l'OXFAM et le PNUD.

Ce camp est juste une Cité dortoir sans aucune infrastructure socio-communautaire.

Les ONG humanitaires sur place seront fin mandat à la fin de cette année et mettront en péril le sort de la plupart de ces déplacés.

### ***Objectifs :***

- Loger urgément les familles déplacées ;
- Assister financièrement et techniquement les bénéficiaires pour la construction de leur propre maison.

### ***Principaux résultats du projet :***

- Une meilleure intégration de 3.193 familles déplacées sur un nouveau site ;
- Résorption tant soit peu du déficit de la ville en logement.

### ***Principales activités du projet :***

- Supervision et identification des déplacés et du nouveau site ;
- Acquisition du terrain ;
- Aménagement du nouveau site ;
- Travaux d'aide à l'auto construction des abris minimums.

**Description de la mise en œuvre du projet :**

- Les démarches à mener auprès des affaires foncières pour acquérir un terrain en vue de la construction des abris minimum ;
- La sensibilisation et la motivation des bailleurs de fonds pour le financement de l'opération de relogement des familles sinistrées.
- La mise en place d'une cellule de coordination et de suivi des travaux d'auto construction assistée ;
- Début des travaux d'aménagement hors site et sur site ;
- Construction des abris minimum.

**Equipement à se procurer**

- Bâtiment du bureau de projet : 15.680
- Mobiliers de bureau : 5.310
- Matériels de bureau : 3.700
- Dépôt (hangar) de stockage : 39.000
- 2 véhicules de liaison 4x4 : 80.000

## B. GENRE

**Projet 2 : Titre de projet : Module genre**

**Durée estimée en mois :** 2 semaines

**Bénéficiaires ciblés :** 3 femmes par ONG féminine x 10 = 30 femmes

**Partenaires dans la mise en œuvre :** MONUC – CONDIFFA – ONG et Associations féminines

**Coût estimé** en US\$ :

**Situation :** Le District de l'Ituri commence à sortir d'une guerre inter-ethnique qui a duré plus de 5 ans. Suite à son statut d'administration spéciale intérimaire, le District est resté en marge des actions du Gouvernement de Transition de sorte que la Femme de l'Ituri n'est pas bien informé sur le concept « GENDER ». Par ignorance de certains de ses droits (Code de la Famille), elle est presque absente sur la scène de la vie publique. Ayant pris conscience de ce problème, elle voudrait avoir des informations et la formation sur le GENDER.

**Objectifs :** Former et informer la Femme de l'Ituri sur le GENDER

**Principaux résultats du projet :**

- Les mamans des ONG et des Associations féminines de l'Ituri seront formées et informées sur la problématique de genre
- Respect des droits de la femme par la population iturienne
- Capacité d'intervention de femmes dans diverses activités de la vie

**Principales activités du projet :**

- Distribution des invitations
- Cérémonie d'ouverture du séminaire-atelier.
- Travaux de plénière, travaux en atelier, mise à commun, évaluation des travaux chaque fin de journée, compte rendu
- Cérémonie de clôture officielle du séminaire-atelier
- Constitution de l'équipe pour la rédaction du rapport final

- Suivi (restitution)

**Description de la mise en œuvre du projet :**

- Constitution du Comité d'exécution et d'une équipe de surveillance qui définit les moyens financier et matériel
- Distribution des invitations aux participants
- Animation du séminaire à l'intention des mamans par les formateurs venus de Kinshasa
- Évaluation du projet
- Rédiger le rapport final du projet
- Restitution du séminaire à la base (les autres membres des ONG et association féminine et toutes les femmes de l'Ituri)

**Equipement à se procurer :**

**Projet 3 : Titre de projet : Séminaire sur l'organisation des élections**

**Durée estimée en mois :** 2 semaines

**Bénéficiaires ciblés :** Toutes les femmes de l'Ituri

**Partenaires dans la mise en œuvre :**

- les autorités du district,
- La Commission électorale
- La MONUC

**Coût estimé en US\$**

**Situation :** La Transition prendra bientôt fin en RDC et le peuple sera appelé à voter. La femme de l'Ituri n'est pas instruite sur le contenu de la loi électorale votée par le Parlement. L'organisation d'un séminaire concernant les élections édifierait énormément les mamans de l'Ituri afin qu'elles puissent participer effectivement aux destinés de leur contrée.

**Objectifs :** Informer les femmes concernant le texte loi électoral.

**Principaux résultats du projet :**

- Information des femmes de Bunia sur la loi électorale
- Les femmes de Bunia sont prêtes à participer aux élections
- Les femmes de Bunia à leur tour vont enseigner la loi électorale aux autres femmes de l'Ituri, qui à leur tour, seront prêtes à participer aux élections.

### ***Principales activités du projet***

#### ***Description de la mise en œuvre du projet :***

- Constitution du comité exécutif et d'une équipe de surveillance
- Constitution des moyens financiers et matériels
- Distribution des invitations
- Animer le séminaire atelier à l'intention des femmes et autres invités
- Evaluation du projet
- Rédiger le rapport final du projet
- Restitution du séminaire à la base (les autres membres des ONG et associations féminines et les restes des femmes de l'Ituri)
- Suivi du projet

#### ***Equipement à se procurer :***

- Location salle pour le séminaire
- Logistique
- Titre de voyage + perdiem, frais de séjour des formateurs
- Collation séminariste
- Restauration + transport séminariste

**Projet 4 : Titre de projet : Initiation à l'ordinateur, Word, Excel et Internet**

**Durée estimée en mois : 3 mois**

**Bénéficiaires ciblés : 3 femmes par association féminine x10 = 30 femmes**

**Partenaires dans la mise en œuvre :** ONG féminines locales, CONDIFFA District de l'Ituri, maison ou centre informatique locale.

**Coût estimé en US\$**

**Situation :** L'informatique vient de faire son entrée à Bunia il y à peine 2 ans. Très peu des femmes ont accès à l'informatique, par manque de moyen. C'est ainsi qu'elles désirent suivre le cours de l'informatique pour leur permettre non seulement de saisir leur travail mais aussi d'être en contact par E-mail avec les autres organisations féminines du pays et du monde.

**Objectifs :**

- Maîtriser l'informatique
- Ouverture vers le monde extérieur

**Principaux résultats du projet :**

- Les femmes sont formées en informatique.
- Communication et information des femmes avec des organisations féminines locales et étrangères.

**Principales activités du projet :**

- Constitution d'un comité directeur
- Organisation du séminaire

**Description de la mise en œuvre du projet :**

- Acquisition d'un fond versé au centre informatique pour organiser le séminaire sur la formation en Informatique.
- L'organisation est assurée par un comité directeur qui sélectionnera les femmes issues des ONG féminines.

**Equipement à se procurer :**

**Projet 5 : Titre de projet :** Centre promotionnel pour le développement de la Femme de l'Ituri

**Durée estimée en mois :** 2 ans

**Bénéficiaires ciblés :** Toutes les femmes de la ville de Bunia

**Partenaires dans la mise en œuvre :**

- ONU-HABITAT
- MONUC
- ONG Internationales
- L'autorité de la Province Orientale et du District de l'Ituri
- Le Ministère de l'Urbanisme

**Coût estimé en US\$**

**Situation :** Pour les femmes de l'Ituri, il n'existe aucun cadre bien organisé pour les rencontres. Après la guerre inter-ethnique qui a duré longtemps et qui a éloigné les femmes les unes des autres, la construction d'un centre où elles se retrouveront pour échanger les idées et pratiquer certains métiers ensemble, elles seront à mesure d'assister les plus vulnérables, d'éduquer les jeunes filles, avenir de demain, d'accueillir les hôtes venus des autres contrés du pays ou du monde. Ce centre promotionnel serait donc un cadre idéal l'épanouissement de la femme iturienne.

**Objectif :** Rapprochement des femmes de l'Ituri dans leur diversité

**Principaux résultats du projet :**

**Principales activités du projet**

**Description de la mise en œuvre du projet :**

- Acquisition d'un terrain en ville de Bunia
- Remplir les formalités administratives
- Dresser le programme et le plan du centre
- Exécution du projet

**Equipement à se procurer :**

- Terrain
- 2 plans du projet
- Documents administratifs

**Projet 6 : Titre de projet : Réinsertion communautaire des mamans et des enfants mutilés**

**Localisation du projet :** les 12 quartiers de la Cité de Bunia

**Durée estimée en mois :** 12 mois

**Bénéficiaires ciblés :** les habitants de la ville de la ville de Bunia ainsi que ceux des localités périphériques

**Partenaires dans la mise en œuvre :**

- District de l'Ituri (CONDIFFA)
- ONU-HABITAT
- MONUC

**Coût estimé en US\$**

• Charges humaines	: 2.120,0 \$US
• Assistance humanitaire	: 5.649,5 \$US
• Activités de réinsertion communautaire	: 5.347,0 \$US
• Matériel (fourniture bureau, matériel de déplacement, sensibilisation et soins	: <u>1.614,0 \$US</u>
<b>Total</b>	<b>: 14.730,0 \$US</b>

**Situation :**

Le District de l'Ituri commence à sortir d'une guerre inter-ethnique sans précédent caractérisée par des massacres aveugles et la destruction des infrastructures socio-économiques.

Cette guerre a causé des mutilations des personnes innocentes parmi lesquelles 83 personnes mutilées sont recensées par l'ONG ASSOMARPI, lesquelles doivent être réinsérées dans la Communauté de Bunia.

***Objectif :***

- Sensibilisation la communauté sur la nécessité et les avantages de la réinsertion communautaire des mamans et des enfants mutilés ;
- Prendre en charge pour des soins psycho-socio-médicaux appropriés, les mutilés les plus vulnérables ;
- Développer, après apprentissage, certaines activités économiques de réinsertion communautaire en rapport avec les sexes et les types de mutilation des victimes.

***Principaux résultats du projet :***

- Guérison du traumatisme psycho-médical dont souffrent les mutilés ;
- Réinsertion des personnes mutilées et plus particulièrement les 83 personnes (mamans et enfants mutilés) dans la Communauté ;
- Prise en charge des 83 personnes mutilées.

**Principales activités du projet**

- Sensibilisation à travers les médias sur la nécessité et les avantages de la réinsertion communautaire des mamans et des enfants mutilés ;
- Soin grâce au concours des organismes spécialisés des mutilés de guerre de leur traumatisme psycho-médical ;
- L'apprentissage après guérison des activités économiques.

***Description de la mise en œuvre du projet :***

- a. Une fois le projet financé, les activités préparatoires seront entamées (préparation de calendrier des travaux, impression de billet d'invitation, contact avec les autorités administratives)
- b. Ensuite suivra l'étape de mise en œuvre où 2 équipes sont prévues pour une durée de 12 mois à raison de 6 mois par équipe, pour les activités suivantes :
  - Sensibilisation dans les organisations communautaires à travers les réunions et débats ;
  - La prise en charge psycho-médicale des mutilés ciblés ;
  - L'apprentissage des activités économiques.

***Equipement à se procurer :***

- Fourniture de bureau ;
- Matériels pour activités de réinsertion communautaire (matériel de couture et de cordonnerie)
- Matériaux de construction ;
- Matériels jardinage.

**C. GOUVERNANCE URBAINE**

Projet 7: ***Titre de projet : Renforcement des capacités techniques et managériales de l'administration***

***Localisation :*** Bunia, Chef-lieu de District de l'Ituri

***Durée estimée en mois :*** 12 mois

***Bénéficiaires ciblés :*** agents et fonctionnaires de l'Etat du district de Bunia.

***Partenaires dans la mise en œuvre :***

- ONU – HABITAT
- MONUC.

### **Coût estimé en US\$**

- |  |                        |
|--|------------------------|
| • Formation (cadres moyens)                                      | : 60.451,0 \$US        |
| • Séminaires, stages et voyages d'études pour cadres supérieurs) | : 10.102,0 \$US        |
| • Assistance en matériels et équipement                          | <u>: 80.424,0 \$US</u> |
| <b>Total:</b>  | <b>150.977,0 \$US</b>  |

### **Situation :**

Il y a un déficit marqué des ressources humaines au niveau des structures de l'Administration du District de l'Ituri. Cette situation est due essentiellement à la guerre qui a ravagé la contrée pendant plus de 5 ans et également au blocage de recrutement, à la faiblesse des salaires et à l'absence de matériel et d'équipement de travail. A ce déficit, s'ajoutent les problèmes de sous qualification du personnel existant.

### **Objectif :**

- Pourvoir à l'administration du District de l'Ituri en ressources humaines, matérielles et financières nécessaires ;
- Développer la capacité de l'administration à collecter des données fiables dans les secteurs et à établir des indicateurs permettant d'élaborer sur une base régulière, des bilans et des politiques en matière d'administration publique;
- Promouvoir une expertise locale ;
- Assurer une formation continue des cadres en cours de carrière.

### **Principaux résultats du projet :**

- Restauration de la capacité institutionnelle de l'administration du Chef-lieu du District de l'Ituri ;
- Développement d'une expertise locale éprouvée dans le secteur institutionnel, financier et urbain ;

- Amélioration de la capacité de prise de décision et d'appui aux initiatives locales de promotion des établissements humains ;
- Disponibilité d'une masse d'informations statistiques fiables dans les secteurs institutionnel, financier et urbain.

### ***Principales activités du projet***

Mise en place des cycles de formation, de séminaires et de stages, de voyages, d'assistance en matériel et en équipement technique dans tous les services du Chef-lieu du District de l'Ituri.

### ***Description de la mise en œuvre du projet :***

Le projet comprend les rubriques ci-après :

- Modules de formation ;
- Séminaires et stages de formation animés par des experts nationaux et internationaux ;
- Voyages d'études vers des pays industrialisés ou dans des pays d'Afrique ;
- Assistance en matériel et en équipement technique aux services dans le Chef-lieu du district de l'Ituri.

### ***Equipement à se procurer :***

Matériel de bureau :

- Micro-ordinateur complet
- Machine à photocopier
- Fax
- Climatiseur
- Rétroprojecteur
- Rétroviseur 24" + Magnétoscope
- Camera
- Coupe papier

- Machine à relier

Matériel de dessin :

- Table de dessin classique ;
  - Machine à tirer les plans ;
  - Fournitures (calques, ozalid, petit matériel de dessin)

Matériel de transport pour les missions de terrain :

- 2 véhicules Jeep 4x4

Documentation pour le Chef-lieu de district :

- Acquisition des livres classiques et de la documentation techniques (Code Larcier : 5.000\$) ;
- Abonnement

**Projet 8 : Titre de projet : Attribution du statut de Ville à la Cité de Bunia**

**Localisation :** Chef-lieu du District de l'Ituri, Cité de Bunia

**Durée estimée en mois :** 8 mois

**Bénéficiaires ciblés :** population du Bunia, service

**Partenaires dans la mise en œuvre :**

- Ministère de l'Urbanisme
- Ministère de l'Intérieur, Décentralisation et Sécurité

**Coût estimé en US\$ :**

- Assistance technique nationale : 1 urbaniste,

- 1 socio-économiste, 1 juriste, et 1 financier : 25.200,0 \$US
- Frais administratifs, divers, imprévus : 4.500,0 \$US
- Total : 29.700,0 \$US**

**Situation :**

Bunia avait le statut de Ville et Chef-lieu de Province de l'Ituri pendant les 5 ans de guerre (comme il en fût à l'époque de province les années qui ont suivi l'indépendance). Avec la réunification du pays, il est redevenu Cité et Chef-lieu du District de l'Ituri, et de ce fait, ne peut pas disposer d'un organe délibérant ni d'une personnalité juridique, ni moins encore de budget propre.

Pourtant, malgré la guerre, Bunia est une agglomération à forte concertation démographique à plus de 100.000 habitants. Le Gouvernement doit lui conférer le statut de Ville, par voie de Décret du Président de la République.

**Objectif :**

- Attribution du statut de Ville à la Cité de Bunia ;
- Etre une Entité Administrative Décentralisée (EAD).

**Principaux résultats du projet :**

- Sorti du Décret présidentiel portant attribution de statut de Ville à la Cité de Bunia.

**Principales activités du projet**

- Mise en place de 4 consultants nationaux et d'un expert international pour établir et finaliser le plan urbanistique de la Ville sous l'autorité Ministère de l'Urbanisme en collaboration avec le Ministère des Affaires Foncières;
- Elaboration du projet de décret présidentiel par le Ministère de l'Intérieur, Décentralisation et Sécurité;

- Suivi du dossier jusqu'à la publication du décret dans le journal officiel.

***Description de la mise en œuvre du projet :***

1. Il s'agit d'attribuer le statut de Ville à la Cité de Bunia qui remplit les critères conformément à la loi de 1982, à son article 52 ;
2. Cette tâche sera confiée à une équipe de 4 consultants nationaux qui disposeront de 5 mois pour achever leur mission.

L'équipe sera constituée de :

- 2 juristes
- 1 urbaniste
- 1 ingénieur

***Equipement à se procurer :***

- Documentation

## D. ENVIRONNEMENT URBAIN

### **Projet 9 : Titre de projet : Assainissement du milieu dans l'agglomération de Bunia**

**Localisation :** Cité de Bunia et ses 12 quartiers

**Durée estimée en mois :** 24 mois

**Bénéficiaires ciblés :** Population de Bunia et de ses environs

#### **Partenaires dans la mise en œuvre**

- Service de l'Environnement du Chef-lieu du District ;
- MONUC

**Coût estimé en US\$ :**

**Situation :**

Les ouvrages d'évacuation des eaux pluviales (collecteurs) sont bouchés ou hors d'état fonctionnement ;

Les eaux de pluies s'infiltrent dans le sol mais aussi stagnent ou provoquent des érosions de surface (visibles sur les routes et dans les avenues) et de glissements surtout le long de cours d'eau;

L'évacuation des eaux de pluies est un système à ciel ouvert, créant une situation de santé publique extrêmement dangereuse et favorable au développement des maladies.

**Objectifs :**

**Principaux résultats du projet :**

- Amélioration de l'assainissement de la cité ;
- Baisse des maladies endémiques.

**Principales activités du projet**

- Travaux hors site : une remise en état des caniveaux existant (curage) et l'aménagement d'un système de drainage ;
  - Travaux sur site : l'aménagement d'un réseau de drainage superficiel dans les voies à revêtir, le raccordement de ce réseau au collecteur existant et le reprofilage des voies non revêtus.

**Description de la mise en œuvre du projet**

Les travaux de drainage consisteront à définir un maillage des rues qui draineront superficiellement les eaux, en direction de la rivière NYAMUKAU, qui constitue un grand collecteur existant. Ces voies seront donc revêtues pour faciliter l'écoulement, les autres VOIES seront reprofilées.

**Projet 10 : Titre de projet : Gestion des ordures ménagères à Bunia**

**Localisation :** la Cité de Bunia et ses environs

**Durée estimée en mois :** 24 mois

**Bénéficiaires ciblés :** population de Bunia

**Partenaires dans la mise en œuvre :**

- MONUC
- ONU-HABITAT
- District de l'Ituri (Service de l'Environnement)

### **Coût estimé en US\$**

- Gros engins (compresseurs, bacs, pelles chargeuse, Bulldozer, niveleuses, camions, amortissables sur 10 ans): 14.210.000,0 \$US
  - Petit matériel pour un an de fonctionnement : 72.800,0 \$US
  - Frais d'études, supervision, suivi et divers : 856.968,0 \$US
- Total : 15.139.768,0 \$US**

### **Situation :**

- Absence d'une structure de collecte, de ramassage et d'élimination des ordures ménagères ;
- Grande insalubrité des agglomérations, dégradation de l'environnement et détérioration des conditions sanitaires de la population ;
- Manque des dépotoirs et décharges publics organisés ;
- L'évacuation des déchets se fait seulement sur les petites distances ;
- Des zones de regroupement des déchets apparaissent donc en bordure entre quartiers (qui sont de véritables foyers d'insalubrité avec un fort impact sur la santé publique).

### **Objectifs :**

- Créer les conditions de salubrité en usant des méthodes de collecte appropriées et d'un plan de gestion efficace et rationnelle des déchets.

### **Principaux résultats du projet**

- Amélioration des conditions générales de salubrité ;
- Baisse de maladies endémiques ;
- Meilleur système de collecte des déchets.

**Principales activités du projet :**

**Description de la mise en œuvre du projet :**

- Elaboration du plan de gestion et d'exploitation des déchets ;
- Aménagement des sites pour les bacs et pour les décharges finales ;
- Mise en place de services de ramassage de déchets, de bacs à ordures.

**Equipement à se procurer :**

- Compresseur ;
- Bacs ;
- Pelles chargeuses ;
- Bulldozer ;
- Niveleuses ;
- Petits matériels.

## **BIBLIOGRAPHIE.**

1. Guide pour l'évaluation de la cible 11 : Améliorer sensiblement la vie de 100 millions d'habitants des bidonvilles.
2. Observatoire Mondial Urbain, ONU-Habitat / Naïrobi - Avril 2003.
3. Atlas classique.
4. Pierre GOUROU, Classiques Hachette, Librairie Hachette- 1964
5. Problèmes de Développement. J. GOFFAUX - C.P.R 1986.
6. L'évolution des modes d'habitat et des politiques d'urbanisation en RDCongo.
7. Wemby LOFUDU, CEDI - Kinshasa 2002.
8. Les zones urbaines et les collectivités rurales au service des citoyens.
9. Pierre de QUIRINI S.J, St.- Paul – Limete 1987.
10. Répertoire des ONG membres du CNONGD – Zaïre.
11. Professeur Kimpianga MAHANIAH, 2<sup>e</sup>dition centre de vulgarisation agricole – Kinshasa 1993.
12. Rapport national sur le développement humain 2000, Gouvernance pour le développement humain en RDCongo.  
PNUD, St. – Paul – Kinshasa 2000.
13. Des lois que nul ne peut ignorer. CEPAS, Kinshasa.
14. Opérations d'aide aux réfugiés et gestion de l'environnement, Principes clés pour la prise de décisions, Section des services en ingénierie et environnement. Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, Genève – Août 1998.
15. Le circuit économique. Collection Construisons le pays, Léopoldville – Ministère de la Condition Féminine et Famille.
16. Stratégies d'intégration du Genre dans les politiques et programmes de développement en RDCongo.  
Projet PNUD ZAI/00/003/B/01/1, Kinshasa – Novembre 2003.
17. les enquêtes Nationales sur l'Habitat et le Profil Socio-économique des ménages en milieu urbain (ENHAPSE RDC, 1999). PNUD/CNUEH-Habitat.
18. Plan d'Action National pour l'Habitat en RDCongo.
19. Les actes du Séminaire national de concertation sur le Plan d'Action National pour l'Habitat en RDCongo.
20. Plan d'Action National pour l'Habitat, Volume 3 – Dossier des villes.
21. Etude diagnostic pour le renforcement des capacités institutionnelles et des ressources humaines. Aliou SAMBA DIALLO et Daouda BOP.
22. Rapport National pour la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (Rio de Janeiro, 1992).

23. Déclaration du Millénaire (OMD), Rio de Janeiro.
24. Code de la Famille en RDCongo (version révisée), 1987.
25. Les villes secondaires – BEAU 1991
26. Equateur – Haut Zaïre – Groupements, quartiers, localités, volume 2-INS.

